



Nouméa, le 3 SEP 2018

Division  
du Personnel

Bureau  
des personnels  
enseignants

VR/DPI/ENSI/2018-329

Affaire suivie par  
SIAKI Jennifer  
Bureau 112  
Téléphone  
(687) 26 61 83  
Fax  
(687) 26 61 81  
Mél.  
ce.dp@ac-noumea.nc  
jslaki@ac-noumea.nc

1, avenue des Frères  
Carcopino  
BP 64  
98848 Nouméa Cedex

L'inspecteur général de l'administration de  
l'éducation nationale et de la recherche, vice-  
recteur de la Nouvelle-Calédonie  
directeur des enseignements

à

Monsieur le Président du Gouvernement  
de la Nouvelle-Calédonie  
Direction des Ressources Humaines  
et de la Fonction Publique de Nouvelle-Calédonie  
Service de la Gestion des Carrières  
Immeuble Jacques IEKAWÉ

**Objet : Enseignement spécialisé dans le second degré - Appel à candidatures**  
après des enseignants du 1<sup>er</sup> degré, spécialisés ou non spécialisés.

Les instituteurs et professeurs des écoles du 1<sup>er</sup> degré souhaitant exercer leurs fonctions dans le second degré, au titre de **l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap (ASH)**, doivent faire acte de candidature dans les meilleurs délais afin que le vice-rectorat réceptionne leur dossier **avant le 24 septembre 2018, délai de rigueur.**

Les emplois relevant de l'ASH recouvrent les fonctions de **directeur et d'enseignant en SEGPA et de coordonnateur/enseignant en ULIS**. Cette première catégorie d'emplois en collège ou en lycée est complétée par des postes spécifiques qui font l'objet d'un recrutement sur profil. Il s'agit des fonctions d'enseignant au **centre pénitentiaire, au service militaire adapté (SMA) et en milieu hospitalier (CHT/CHS)**. Les postes vacants ou susceptibles de l'être à la rentrée 2019 sont identifiés dans le tableau joint.

**Disposition générale :**

Les candidats issus de l'enseignement dit ordinaire et retenus à l'issue d'un entretien, devront s'engager à obtenir la certification professionnelle qui permet d'enseigner à des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers. Ils seront affectés dès la rentrée 2019 dans un établissement du second degré. Les candidats titulaires d'une certification dite spécialisée pourront postuler sur l'ensemble des emplois proposés, sans être tenus de changer d'option.

Les dossiers complets, accompagnés d'un curriculum vitae, des deux derniers rapports d'inspection et d'une lettre de motivation circonstanciée, seront à transmettre en deux exemplaires par la voie hiérarchique à la Division du Personnel du vice rectorat. Une copie sera adressée à la DRHFPNC, pour information. Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.

**Disposition particulière :**

Compte tenu des spécificités liées à l'organisation de ces établissements, les fonctions d'enseignant au centre pénitentiaire, au service militaire adapté (SMA) et en milieu hospitalier (CHT/CHS), sont inscrites dans le cadre d'une convention de partenariat entre le vice-rectorat et les directions concernées. Cette offre d'emploi s'adresse exclusivement aux **candidats titulaires d'une certification**. Ceux qui seront retenus à l'issue d'un entretien devront s'engager à exercer leur fonction, pour une **durée de deux ans renouvelable une fois**. Les fiches de poste jointes sont destinées à présenter les exigences liées à ces fonctions.

Je vous serais obligé de bien vouloir diffuser largement cet appel à candidatures auprès des enseignants du premier degré et inviter les agents intéressés à retourner le dossier joint par la voie hiérarchique.

L'inspecteur général de l'administration de  
l'éducation nationale et de la recherche,  
vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie  
directeur général des enseignements

Jean-Charles RINGARD-FLAMENT

**Copie à :**

- Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale, adjoint au vice-recteur pour le 1<sup>er</sup> degré
- Monsieur le Président de l'assemblée de la province Sud  
Direction de l'Education de la province Sud
- Monsieur le Président de l'assemblée de la province Nord  
Direction de l'Enseignement de la province Nord
- Monsieur le Président de l'assemblée de la province des Iles  
Direction de l'Enseignement de la province des Iles
- Madame la Directrice de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie

**Candidature à un poste au titre de l'adaptation scolaire et de  
la scolarisation des élèves en situation de handicap (ASH)  
dans le second degré**

Nom : \_\_\_\_\_ Nom de jeune fille : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Date de naissance : \_\_\_\_\_  
 Diplôme : \_\_\_\_\_ Echelon : \_\_\_\_\_  
 Grade : \_\_\_\_\_  
 Date d'entrée dans le grade : \_\_\_\_\_  
 Ecole d'affectation : \_\_\_\_\_  
 Date de nomination dans l'affectation actuelle : \_\_\_\_\_

Candidature à établir  
en trois exemplaires.  
Deux sont à retourner  
à la Division du  
Personnel du vice  
rectorat et un à  
adresser à la  
DRHFPNC, avant  
Le 24 septembre  
2018.

Etat des Services		Date début	Date fin	Observations
Etablissement	Grade			

Vœux d'affectation	Ordre préférentiel	Cochez la case de votre choix			
		ULIS	SEGPA	Directeur de SEGPA	Postes spécifiques (à préciser)
- Province des Iles					
- Province Nord					
- Province Sud					

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature de l'enseignant

Nom : ..... Nom de jeune fille : .....

Prénom : .....

Avis de l'inspecteur de la circonscription

A , le

Signature

---

Avis du Directeur de la DENC sur la valeur professionnelle du candidat

A , le

Signature

---

Avis de la direction de l'enseignement de la Province

A , le

Signature

---

Décision du vice-recteur en vue de l'entretien :

Dossier sélectionné (1)

Dossier non retenu (1)

A , le

Signature

(1) Rayer la mention inutile.

Nom de l'établissement	PV/PSV
ADM.PE DE NOUVELLE CALEDONIE	PSV
ADM.PE DE NOUVELLE CALEDONIE	PV
ADM.PE DE NOUVELLE CALEDONIE	PSV
LP COMMERCIAL ET HOTELIER	PSV
LP PETRO ATTITI	PSV
LPO WILLIAMA HAUDRA	PSV
CLG DE PAITA	PV
CLG D'AUTEUIL	PSV
SEGPA D'AUTEUIL	PV
SEGPA D'AUTEUIL	PV
SEGPA D'AUTEUIL	PV
SEGPA D'AUTEUIL	PSV
SEGPA D'AUTEUIL	PSV
CLG DE BOULARI	PSV
SEGPA DE BOULARI	PSV
SEGPA DE BOULARI	PSV
SEGPA DE BOULARI	PSV
SEGPA DE BOULARI	PSV
CLG DE KATIRAMONA	PSV
CLG DE LA RIVIERE SALEE	PV
CLG DE KOUTIO	PV
SEGPA DE KOUTIO	PSV
SEGPA DE KOUTIO	PSV
SEGPA DE KOUTIO	PSV
SEGPA DE KOUTIO	PSV
SEGPA DE KOUTIO	PSV
CLG DE KONE	PSV
SEGPA DE KONE	PSV
SEGPA DE KONE	PSV
SEGPA DE KONE	PV
SEGPA DE KONE	PSV
CLG DE KOUMAC	PSV
CLG DE KOUMAC	PV
SEGPA DE KOUMAC	PSV
SEGPA DE KOUMAC	PSV
SEGPA DE KOUMAC	PSV
SEGPA DE KOUMAC	PSV
CLG DE LA FOA	PSV
CLG DE NORMANDIE	PSV
SEGPA DE NORMANDIE	PV
SEGPA DE NORMANDIE	PSV

Nom de l'établissement	PV/PSV
SEGPA DE NORMANDIE	PSV
SEGPA DE NORMANDIE	PSV
SEGPA DE NORMANDIE	PV
CLG DE WE	PSV
CLG DE WE	PSV
SEGPA DE WE	PSV
SEGPA DE WE	PV
SEGPA DE WE	PSV
CLG DES PORTES DE FER	PSV
SEGPA DES PORTES DE FER	PSV
SEGPA DES PORTES DE FER	PSV
CLG GEORGES BAUDOUX	PSV
CLG JEAN MARIOTTI	PSV
CLG RAYMOND VAUTHIER	PSV
CLG RAYMOND VAUTHIER	PSV
SEGPA DE POINDIMIE	PV
SEGPA DE POINDIMIE	PSV
SEGPA DE POINDIMIE	PSV
SEGPA DE POINDIMIE	PSV
CLG TUBAND	PSV
CLG DE BOURAIL	PV
SEGPA DE BOURAIL	PSV
SEGPA DE BOURAIL	PSV
SEGPA DE BOURAIL	PSV
SEGPA DE BOURAIL	PV
SEGPA DE LA ROCHE	PV
SEGPA DE LA ROCHE	PSV
SEGPA DE LA ROCHE	PSV
SEGPA DE MAGENTA	PSV
SEGPA DE MAGENTA	PSV
SEGPA DE MAGENTA	PSV
SEGPA DE MAGENTA	PSV
SEGPA DE MAGENTA	PV
SEGPA SEGPA DE HOUAILOU	PSV
RSMA KOUMAC	PSV
VICE R DE NOUVELLE CALEDONIE	PSV
VICE R DE NOUVELLE CALEDONIE	PSV
RSMA KONE	PSV
CENTRE HOSPITALIER	PSV
RSMA KOUMAC	PSV
LCK	PSV

## Enseignant en milieu hospitalier

Référence :

Employeur : Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie



Corps /Domaine : Enseignement 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré

Direction : Direction générale des enseignements (DGE)

Poste à pourvoir : à compter de la rentrée 2019

Lieu de travail : Ecole de l'hôpital (au Medipôle)

Date de dépôt de l'offre :

Date limite de candidature : 24 septembre 2018

Détails de l'offre :

Emploi RESPNC : Enseignant spécialisé en milieu hospitalier

Missions :

### Activités principales

L'enseignant retenu garanti les conditions de la poursuite d'un enseignement auprès des élèves hospitalisés, en liaison avec les établissements d'accueil. Il favorise également l'insertion scolaire et sociale des adolescents accueillis au CHS, au sein notamment du CASADO.

Les missions inhérentes au poste s'appuient sur les orientations suivantes :

- L'enseignement, le soutien, le maintien d'un lien par des activités de révision et transversales ;
- L'organisation du suivi scolaire en liaison avec les établissements d'accueil (long séjour) ;
- L'aide à la préparation aux diplômes nationaux : CFG, DNB, BAC...
- Synthèses CHS et CHT : réunions éducatives, suivi de projets : PAI, PPS...
- La préparation des enfants et adolescents hospitalisés ou pris en charge sur le plan thérapeutique, à une réinsertion scolaire et éducative.

Caractéristiques particulières de l'emploi :

L'enseignant est placé sous l'autorité et la responsabilité pédagogique de l'IEN 1er degré du vice-rectorat et sous la direction de l'école installée en milieu hospitalier. L'emploi est conditionné par la convention entre le CHT et le Vice Rectorat ; le recrutement est effectif pour une période de 2 ans renouvelable une fois. A l'issue de cette période le candidat devra se positionner au mouvement du personnel.

Le temps de travail de 36 semaines pourra être modulé en marge du calendrier scolaire en fonction de l'organisation des services.

Les difficultés, spécificités et les contraintes du poste :

- Disponibilité, adaptation aux contraintes liées à une scolarisation adaptée
- Etre à l'écoute, porter un regard bienveillant et positif pour évaluer les élèves et leurs compétences
- Différenciation pédagogique et individualisation des apprentissages afin de rechercher l'efficacité des situations d'enseignement et d'apprentissage
- Organisation de bilans et synthèses pour mesurer les progrès et ajuster les aides
- Connaissances de base sur l'état de santé, les troubles et les pathologies des élèves pour adapter un enseignement
- Obligations de réserve, de neutralité et secret professionnel

**Profil du candidat (titulaire  
d'une spécialisation équivalente  
au CAPPEI)**

SAVOIR et SAVOIR-FAIRE	COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS
<ul style="list-style-type: none"><li>- Proposer des activités différenciées et adaptées en fonction du public,</li><li>- Travailler les compétences transversales à travers des activités pluridisciplinaires</li><li>- Notions de base sur les principales maladies et pathologies infantiles traitées dans le groupe</li><li>- Compétences en relation et communication avec un public adolescent</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Capacité d'adaptation</li><li>- Aptitude au travail d'équipe (infirmier-psychologue, pédopsychiatre, éducateurs spécialisés, etc.)</li><li>- Aptitude au travail d'équipe</li><li>- Flexibilité</li><li>- Intelligence émotionnelle</li><li>- Respect du secret professionnel</li><li>- Sens de responsabilité dans la prise en charge des jeunes</li><li>- Professionnel sachant se positionner et s'affirmer</li></ul>

Les candidatures accompagnées de :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae à jour ;
- deux derniers rapports d'inspection ;

doivent être adressées en 3 exemplaires. Deux sont à retourner à la Division du Personnel du vice rectorat ([ce.dp@ac-noumea.nc](mailto:ce.dp@ac-noumea.nc)) et un à adresser à la DRHFPNC, **avant Le 24 septembre 2018.**

**Contact et Informations  
complémentaires :**

Monsieur Jean-Yves KARTONO IEN du 1<sup>er</sup> degré en charge de l'ASH  
[secien@ac-noumea.nc](mailto:secien@ac-noumea.nc) ou 26.61.68



## Enseignant au RSMA

Référence :

Employeur : Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie



Corps /Domaine : Enseignement 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré

Direction : Direction générale des enseignements (DGE)

Poste à pourvoir : susceptible d'être vacant en cours d'année 2019

Lieu de travail : RSMA (Koumac, Koné)

Date de dépôt de l'offre :

Date limite de candidature : 24 septembre 2018

Détails de l'offre :

Emploi RESPNC : Enseignant spécialisé au RSMA

Missions :

### Activités principales

« Dispositif militaire de formation socioprofessionnelle, le RSMA-NC a pour principal objectif de favoriser l'insertion de jeunes calédoniens éloignés de l'emploi au travers d'une approche globale qui vise tout autant l'apprentissage de savoir-faire professionnels que de savoir-être ».

L'enseignant retenu intervient dans le contexte spécifique de la formation des volontaires stagiaires du RSMA. Il intervient donc auprès d'un public d'adulte de 18 à 26 ans. Ses missions consistent principalement à :

- préparer les stagiaires au CFG, dont la validation est indispensable à l'obtention du certificat d'aptitude personnelle à l'insertion (CAPI) qui sanctionne la fin de la formation au RSMA. Pour cela il s'engage à
  - o préparer les volontaires stagiaires à cet examen et à évaluer leurs acquisitions en contrôle continu;
  - o développer une approche différenciée aux différents niveaux du parcours de formation ;
  - o enseigner toutes les disciplines nécessaires, anglais compris ;
- participer à la prévention de l'illettrisme en lien avec les ambitions du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie;
- participer, à la formation des assistants pédagogiques (répétiteurs) du RSMA

Caractéristiques particulières de l'emploi :

L'enseignant est placé sous l'autorité et la responsabilité pédagogique de l'IEN 1er degré du vice-rectorat et sous l'autorité fonctionnelle du RSMA. L'emploi est conditionné par la convention entre le RSMA et le Vice Rectorat ; le recrutement est effectif pour une période de 2 ans renouvelable une fois. A l'issue de cette période le candidat devra se positionner au mouvement du personnel.

Le temps de travail de 36 semaines pourra être modulé en marge du calendrier scolaire en fonction de l'organisation des services.

- 21 heures de service d'enseignement général hebdomadaire ;

- L'organisation des congés annuels est calquée autant que possible sur les périodes de congés du RSMA

Profil du candidat (titulaire d'une spécialisation équivalente au CAPPEI, et d'une habilitation en anglais)

SAVOIR	SAVOIR-FAIRE	COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissances du système éducatif et de ses évolutions.</li> <li>- Connaissances des parcours de formation et des processus d'orientation.</li> <li>- Connaissances des partenaires inhérents à l'insertion professionnelle ;</li> <li>- Connaissances des programmes (1er et 2nd degré)</li> <li>- Connaissances des attendus inhérents au CFG</li> <li>- Connaissance des activités de la mission de lutte contre l'illettrisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des activités différenciées et adaptées en fonction du public,</li> <li>- Travailler les compétences transversales à travers des activités pluridisciplinaires</li> <li>- Communiquer avec un public d'adultes</li> <li>- Rendre des comptes, élaborer un bilan.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacités à travailler en équipe</li> <li>- Capacités à l'adaptation</li> <li>- Qualité de l'expression</li> <li>- Aptitude à la communication</li> <li>- Capacités d'écoute</li> <li>- Aptitude à la discrétion et au respect des règles déontologiques</li> <li>- Sens de la représentation du système éducatif</li> <li>- Sens des responsabilités et de l'initiative.</li> </ul>

Les candidatures accompagnées de :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae à jour ;
- deux derniers rapports d'inspection ;

doivent être adressées en 3 exemplaires. Deux sont à retourner à la Division du Personnel du vice rectorat ([ce.dp@ac-noumea.nc](mailto:ce.dp@ac-noumea.nc)) et un à adresser à la DRHFPNC, **avant le 24 septembre 2018.**

Contact et informations complémentaires :

Monsieur Jean-Yves KARTONO IEN du 1<sup>er</sup> degré en charge de l'ASH  
[secien@ac-noumea.nc](mailto:secien@ac-noumea.nc) ou 26.61.68

## Enseignant en milieu carcéral

Référence :

Employeur : Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie



Corps /Domaine : Enseignement 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré

Direction : Direction générale des enseignements (DGE)

Poste à pourvoir : à compter de la rentrée 2019

Lieu de travail : ULE du centre pénitentiaire (Nouvelle)

Date de dépôt de l'offre :

Date limite de candidature : 24 septembre 2018

Détails de l'offre :

Emploi RESPNC : Enseignant spécialisé en milieu carcéral

Missions :

### Activités principales

L'enseignant retenu intervient dans le contexte spécifique de la détention, au sein d'une ULE coordonnée par un Responsable Local d'Enseignement.

Il se positionne dans la mission du service public qui est :

- d'accueillir les demandes de formation avec le même souci d'exigence et d'ambition ;
- de développer une approche différenciée aux différents niveaux du parcours de formation ;
- de permettre aux personnes d'acquérir, outre les savoirs fondamentaux, les réponses et références indispensables à l'exercice de la responsabilité et de la citoyenneté y compris celles référées au service civique calédonien ;
- de préparer les diplômes ou, si besoin, de rechercher les moyens de validation des acquis les plus pertinents pour chaque personne.

L'enseignement en milieu pénitentiaire s'inscrit dans une perspective d'éducation permanente et de formation tout au long de la vie suivant les modalités ci-après ;

- pour tous les détenus il s'agit notamment de participer à la lutte contre l'illettrisme et à la hausse de leur niveau de compétences ;
- pour les élèves qui suivaient des études avant leur incarcération, l'enseignement dispensé dans les établissements pénitentiaires assure la poursuite de leur formation initiale ;
- pour les personnes les plus en rupture avec les cursus scolaires initiaux, le dispositif d'enseignement met en œuvre des démarches de remobilisation dans le cadre de parcours individualisés ;
- pour les autres, il s'agit de la reprise soit d'une formation générale de base, ou d'une formation générale intégrée dans une formation professionnelle ou d'une formation à visée diplômante.

Caractéristiques particulières de l'emploi :

L'enseignant est placé sous l'autorité et la responsabilité pédagogique de l'IEN 1er degré du vice-rectorat et sont placés sous l'autorité fonctionnelle du chef d'établissement pénitentiaire. L'emploi est conditionné par la convention entre l'Administration pénitentiaire et le Vice Rectorat ; le recrutement est effectif pour une période de 2 ans renouvelable une fois. A l'issue de cette période le candidat devra se positionner au mouvement du personnel.

Le temps de travail de 36 semaines pourra être modulé en marge du calendrier scolaire en fonction de l'organisation des services.

**Profil du candidat (titulaire  
d'une spécialisation équivalente  
au CAPPEI)**

SAVOIR	SAVOIR-FAIRE	COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissances du système éducatif et de ses évolutions.</li> <li>- Connaissances des parcours de formation et des processus d'orientation.</li> <li>- Connaissance du fonctionnement d'une unité localisée d'enseignement en milieu pénitentiaire.</li> <li>- Connaissances des programmes (1er et 2nd degré)</li> <li>- Connaissances des attendus inhérents aux différents diplômes et certifications (CFG, DNB...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des activités différenciées et adaptées en fonction du public,</li> <li>- Travailler les compétences transversales à travers des activités pluridisciplinaires</li> <li>- Communiquer avec un public d'adolescents, et d'adultes</li> <li>- Rendre des comptes, élaborer un bilan.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacités à travailler en équipe</li> <li>- Capacités à l'adaptation</li> <li>- Qualité de l'expression</li> <li>- Aptitude à la communication</li> <li>- Capacités d'écoute</li> <li>- Aptitude à la discrétion et au respect des règles déontologiques</li> <li>- Sens de la représentation du système éducatif</li> <li>- Sens des responsabilités et de l'initiative.</li> </ul>

Les candidatures accompagnées de :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae à jour ;
- deux derniers rapports d'inspection ;

doivent être adressées en 3 exemplaires. Deux sont à retourner à la Division du Personnel du vice rectorat ([ce.dp@ac-noumea.nc](mailto:ce.dp@ac-noumea.nc)) et un à adresser à la DRHFPNC, **avant Le 24 septembre 2018.**

Contact et informations  
complémentaires :

Monsieur Jean-Yves KARTONO IEN du 1<sup>er</sup> degré en charge de l'ASH  
[secien@ac-noumea.nc](mailto:secien@ac-noumea.nc) ou 26.61.68